
Adresse de diverses sections de la République à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme) qui admire l'énergie majestueuse de la représentation nationale dans ces moments critiques, en annexe de la séance du 18 thermidor an II (5 août 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de diverses sections de la République à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme) qui admire l'énergie majestueuse de la représentation nationale dans ces moments critiques, en annexe de la séance du 18 thermidor an II (5 août 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIV - Du 13 thermidor au 25 thermidor an II (31 juillet au 12 août 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1985. pp. 212-214;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1985_num_94_1_22835_t1_0212_0000_2

Fichier pdf généré le 09/07/2021

trouve un, l'infâme Couthon, à qui elle avait donné particulièrement des marques d'affection; elle ne se le rappellera désormais que pour se mettre en garde contre tous les tirans perfides qui, sous le masque de la vertu, chérissent à plonger le peuple dans l'esclavage. Recevés, Représentans du peuple, nos félicitations sur l'énergie que vous avés montré dans ce nouvel orage révolutionnaire; recevés aussi l'assurance que nous vous donnons que les hommes ne sont rien pour nous. Les principes, représentans du peuple, les principes, voilà notre boussole !

Haine aux aristocrates, défiance envers les modérés, mort à tous les traîtres ! Vive la Convention Nationale et Vive la République une et indivisible !

ROZIER (*présid.*), VIDALEIX (*secrét.*), DERCHÉMENT (*secrét.*) [et 78 autres signatures].

Nous, commissaires, adhérons, au nom de la section du Pont-de-Pierre, à l'adresse de la société populaire.

GUYOT, ESCHAURIU.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

d

[*La sectⁿ de la République à Clermont-Ferrand, à la Conv.; 14 therm. II*] (2)

La section de la République a arrêté à l'unanimité d'adhérer à l'adresse de la société populaire cy dessus (3). Fait en séance extraordinaire assemblée, où a été également arrêté que copie de lad[ite] adresse ainsi que du présent arrêté seront envoyés à la Convention.

ESTASSE (*présid.*), CHOSSON (*secrét.*), LAUZE (*secrét.*) [et plus de 115 autres signatures].

[*La sectⁿ de la Fraternité à Clermont-Ferrand, à la Conv.; 14 therm. II*] (4)

La section Fraternité, après avoir entendu avec le plus vif intérêt le récit des événements qui se sont passés à Paris dans les journées des 9 et 10 présent mois,

pénétrée de la haine la plus juste contre les conspirateurs qui avoient ourdi des trames infernales contre la liberté,

admirant en même temps l'énergie majestueuse de la représentation nationale dans ces moments critiques,

reconnoissant que la conduite qu'on tenu nos fidels représentans a encore sauvé une fois la République

proteste de son désir sincère et de sa volonté constante d'être toujours réunie à la Convention nationale comme point central de la République.

Jure une haine implacable aux tirans, aux conspirateurs, aux scélérats de tout genre, ne voulant s'attacher qu'aux principes et non aux personnes.

Arrête enfin que copie du présent procès-verbal signé de tous les membres présents qui ont scu signer sera adressé à la Convention nationale comme un témoignage sincère des sentimens qui animent tous les citoyens de la section qui ne respirent que liberté, et égalité.

CISTERNES (*présid.*), GRIMAUD (*secrét.*), JAMBON (*secrét.*), MONNIER (*présid.*), BOULET (*secrét.*) [et plus de 135 autres signatures] (1).

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[*Les c^{ns} de la sectⁿ Montagne de Clermont-Ferrand à la Conv.; 14 therm. II*] (3)

Représentans,

Des traîtres, d'autant plus dangereux qu'ils s'entouraient astucieusement du manteau de la vertu, marchaient à grands pas à la dictature, au pouvoir suprême. Encore un moment, et la liberté n'était plus...

Ces attentats horribles, votre vigilance les a prévenus, déjoués; leurs auteurs exécrables ont été précipités à l'instant dans l'abyme qu'ils ouvraient sous vos pas.

Grâces vous en soient rendues, représentans ! Grâces en soient aussi rendues aux citoyens de Paris dont l'énergie a si bien secondé la vôtre !

Fidèles aux principes, les citoyens de la section Montagne de Clermont ne voyent et ne respirent que pour la chose publique; ils vouent à l'exécration universelle tous ces infâmes déserteurs de la cause du peuple et de la liberté; leurs efforts se prononceront sans cesse pour l'anéantissement de toutes les tyrannies; leur cri de ralliement sera toujours la Convention nationale; leurs vœux, la République une et indivisible.

ROUSSET (*présid.*), BERNAY (*secrét.*) [et plus de 155 signatures].

Les citoyens cy-après non signataires ont donné leur adhésion : Guillermain, Lacoïnte, Germain Gilbert, Jouanen, Legay, Ducoin, Mexir, Pierre Vasset, Gilbert Nicolas, Giraud, Hugon, Battut, Février, Bouchaudry, Giraud, Berger, Heyraud, Parrouty, Couturier, Clusel, Guillaume Giraud, Baudar, Charles Laurent, Jacques Vacher, Mazuel, Maugot, Cougoul (4).

(1) Nombre d'autres citoyens ont déclaré adhérer, ne sachant signer. Pour copie conforme à l'original inscrit sur le registre de la section Fraternité le 14 therm. II. Signé GRIMAUD (*secrét.*).

(2) Mention marginale du 18 thermidor, signée COLLOMBEL.

(3) C 315, pl. 1 261, p. 26.

(4) Certifié par nous, président et secrétaire : ROUSSET (*présid.*), BERNAY (*secrét.*).

(1) Mention marginale du 18 thermidor, signée COLLOMBEL.

(2) C 315, pl. 1 261, p. 24.

(3) Même texte que celui de la pièce 23 (n.5), sauf le nom de Couthon, ajouté en marge de la seule pièce 23.

(4) C 315, pl. 1 261, p. 25.

[*Les républicains composant la sectⁿ du Pont-de-Pierre de Clermont-Ferrand, aux représentans du peuple français; s.d.*] (1)

Législateurs,

Elle a lui pour la France, la journée du 10 thermidor, aussi précieuse pour le peuple que celle du 31 may. Ils sont tombés sous le glaive de la loi, ces hommes exécrales qui calculaient de sang-froid les gouttes de sang qui coulaient dans nos veines, pour s'en rassasier à loisir[;] Vous les avez arrachés du repaire de leurs crime, et l'aspect de votre fermeté, de votre énergie a excité en eux ces frémissements si pénibles que le crime éprouve sous l'œil imposant de la vertu.

Législateurs,

Nous voulons vivre libres, et être vengés de ceux qui tentaient de faire peser sur nos têtes le joug de l'oppression. Vous avez procuré à la liberté des triomphes plus éclatans que jamais, et au peuple français une vengeance digne de lui.

Recevez nos sermens; ils sont sacrés : nos cœurs les prononcent de nouveau. Vous avez fait votre devoir, en sauvant la patrie; nous vous témoignons que vous méritez notre reconnaissance; mais les félicitations sont désormais au dessous de nous : nous respectons les hommes vertueux; et nous n'en ferons jamais des idoles.

FAUCHER (*présid.*) [et plus de 135 signatures].

Ont adhéré à la présente adresse et n'ont su signer les citoyens : Thonier, Andanson, Chaux, Soulier, Barrier, Battut, Bouchaudy, Vincent, Chery, Beaumont, Courty, Fromage, Massebœuf, Barbarin, Bonnafoux, Rochon, Blazins, Touchebœuf, Rabany, Ballet, Collanges, Imbert, Chalamet, Binet, Phelut, Esteyras, Berger, Fonteix, Delsonne, Brun, Lazerat, Cohendy, Heille, Berteaux, Thomas, Giat, Sauret, Meunier, Thomas, Jouvenroux, Berger, Noilliat, Bussiere, Dunon, Boyer, Lacroix, Fargeix, Beaugros, Prudhomme, Boyer, Nicolet, Michel, Chaput, Alligier, [3 noms illisibles], Rouziere, Choderon, Galien, Coly, Mouton.

[*La sectⁿ du Puy-de-Dôme à la Conv.; s.d.*] (2)

La section [du Puy-de-Dôme] extraordinairement convoquée et rassemblée dans le lieu ordinaire de ses séances.

Le président a exposé que la société populaire de cette commune venait de voter une adresse à la Convention nationale, pour lui exprimer ses principes et ses sentimens sur les nouveaux dangers que venait de courir la liberté.

Lecture faite de laditte adresse, la section, profondément affligée qu'un homme qui parlait le langage de la vertu, de la probité, du plus

pur républicanisme, qui, à ces titres, avait jusque ici obtenu toute sa confiance, ait pu participer à l'exécrable projet d'assassiner la liberté; ne tenant point aux hommes, mais uniquement aux principes, à l'amour de la liberté, de l'égalité, de la République, une indivisible et démocratique, a arrêté, d'une voix unanime, d'adérer et donner son assentiment à la dite adresse et d'y faire joindre le présent arrêté les dits jour et an.

BALLET (*présid.*), TOURRAIX (*secrét.*) [et 118 signatures].

[P.S.] Ont déclaré ne savoir signer : les citoyens Beringer, Goutte aîné, Goutte cadet, Bresson cultivateur, Tatry, Andrieux, Rousset aîné, Fontancs, Guetton, Morcl, Tercoïn, Bonnet, Cellier, Chalut, Bouchardit, Ditoit, Jaby, Verny, Pont, Velleveau, Delsol, Raymond, Avenaude, Laporte, Bony, Chassania, Fontfreide Romanet, Lafond, Sanoui Larconherny, Durier, Barthomeuf, Gouby, Chassani-Nicolas, Gilbert-Barrier, Chalmen père, Chalmen fils, Rivalier, Gregoire, Canade, Garnaud, Oriol, Bouchet-Argillet, Garde, Chanu fils, Jallan, Chanut, Repiroux, Tatry, Gardet, Courtesol.

Certifié par nous, président et secrétaire,
BALLET (*présid.*), TOURRAIX (*secrét.*).

[*La sectⁿ de la Liberté de la comm. de Clermont-Ferrand à la Conv.; s.d.*] (1)

Citoyens représentans du peuple,

La section de la Liberté de la commune de Clermont-Ferrand apprend par les papiers publics que la vengeance nationale a frappé de nouveaux conspirateurs.

L'un des individus qui est tombé sous le glaive de la loy avait scû s'attirer la confiance de notre section, mais l'infatigable surveillance de la Convention a découvert des projets de destruction de la liberté du peuple. Nous nous empressons à adhérer aux mesures vigoureuses que vous venés de prendre, et nous vous protestons que nous serons invariablement attachés à la Convention nationale, l'unique espoir de la République. Continués, représentans, à maintenir les droits du peuple. Que tous ceux qui tenteront à luy ravir sa liberté tremblent !

Que la postérité lise dans l'histoire le nom de tous les traîtres tombés sous le fer vengeur des loix, et que la République sorte triomphante du cahos d'horreur que les hipocrites cherchent à former autour de la Convention.

Vive la Convention nationale ! Vive la République, une et indivisible et démocratique.

VORTON (*présid.*), DUMAS, FORÉE (*off. mun.*), DEBERT, TERRASSE (*secrét.*), RIGAUD, LAÏONI (?) aîné, POURRAT, BLANCHARD, GOUX, COURNADRE aîné, QUINE (*gendarme*), CHARDON, PEROT, BERAUD, PINCHON, LANGLAIS, COUTHUREN (?), DEVAS, PIGIERE (?), CELLÉ, VAYSSE, GIENNIETTE, CORCÉ, VERNETTE, ROCHE, AUREL, RICARD, BOISSON fils, VARLOT, ROCHETTE, GAUMET cadet, autre PINCHON, PEROT fils, autre PINCHON, MONTADIER

(1) C 315, pl. 1 261, p. 27.

(2) C 315, pl. 1 261, p. 28. (Extrait du registre des délibérations de la section du Puy-de-Dôme de la commune de Clermont-Ferrand, département du Puy-de-Dôme, séance extraordinaire du 14 therm. II).

(1) C 315, pl. 1 261, p. 29.

cadet, CHILLIRON, BINET, FAUCHER fils aîné, LAVIT, GUESSEJOL, POURRAT fils cadet, GOUX, CELME père, Joseph JENROT, GIRAUD fils, LACOUZ fils, LACOMBE, LASSALLEY, VEISSET, BARILLUTOT fils, GIRAUD, VEDET, GOUGEROLE, COUGOUL, GAUMET, VEYSSET, CELME le petit-fils, THEVENON, ROCHETTES, MONTADES [et 5 signatures illisibles].

Noms de ceux qui n'ont pas sçu signé : Michel Bonhomme, Etienne Jonadel, Marien Couturier, Antoine Jolifeux, Morice Daugé, Pierre Michy, François Michy fils, Etienne Champagnol, Michel Massis aîné, Robert Pont, Claude Roche, François Servol, Jean Lasne père, Jean Astigue, Annet Grenier, François Dumas, Antoine Gandille, Jean Mouly, Antoine Firmont, Jean Folateuf (?) père.

[Les c^{ns} de la sectⁿ de la Réunion à la Conv.; 14 therm. II] (1)

Les citoyens de la section de la Réunion, après avoir pris connoissance de l'adresse de la société populaire à nos représentant, l'ont accepter à l'unanimité et ne sçauroient y ajouter que leurs dévouement particulier. Fait, arretté à lad[ite] section led[it]jours.

Remond RENOUX (*v^e-présid.*), MAYMAT jeune (*secrét.*), MALLET (*présid.*) [et plus de 100 autres signatures et 3 croix].

e

[Le tribunal du distr. de Clermont-Ferrand à la Conv.; s.d.] (2)

Représentans,

Encore une fois la République est sauvée; elle vient d'échaper aux plus grands périls qu'elle aît jamais couru, à des ennemis d'autant plus dangereux qu'ils avaient su emprunter le masque hypocrite de la vertu, de la probité, d'un ardent républicanisme.

C'est à ces différents titres qu'un de ces hommes perfides avait surpris notre confiance. La foudre nationale l'a frappé; nous nous empressons d'applaudir à ce grand acte de justice : périssent ainsi tous les traîtres !

Non, représentant, non, les hommes, quel qu'ils soient, qui ont pu usurper une fausse réputation, ne seront jamais rien pour nous.

C'est aux principes immuables que nous tenons; ce sont les grands intérêts du peuple, la liberté, l'égalité, que nous entendons défendre jusqu'au dernier soupir, en nous serrant autour de la Convention. Oui, tous nos vœux seront toujours pour la République, une, indivisible et démocratique, pour la célèbre montagne, qui, dans ces moments périlleux, a su la protéger et la défendre avec tant de courage et de gloire.

BALLET (*présid.*), BOYER, JOHANNEL, ASTIER, QUAINSAT (*suppl.*), MORTIER (*huissier*), VIDALEIN (*huissier*), C. MABRU (*comm^{re} nat.*), BREMONT (*suppl.*), FAUVERTEIX (*greffier*), ACHARD (*com-mis-greffier*).

f

[Les membres composant le conseil g^{al} du distr. de Clermont-Ferrand, à la Conv.; s.d.] (1)

Citoyens représentant[ts],

Quand donc le vaisseau de la République cessera-t-il d'être agité par les orages les plus violents ? De nouveaux complots, que vous avés détruits aussitôt qu'ils ont été découverts, vouloient nous ravir cette liberté que vos travaux assidus nous ont donnée ! Vous avez puni les traîtres, et le glaive de la loi a coupé le fil de leurs jours criminels ! Continuez, sages représentants, à développer l'énergie qui seule peut nous délivrer de nos ennemis intérieurs ! Pour nous, constamment attachés à la Convention nationale, nous obéirons constamment à ses loix ! Nous les ferons exécuter avec fermeté, et nous mourrons à notre poste pour le maintien de la liberté et de l'égalité ! Nous nous reposons entièrement sur vos veilles, braves législateurs; comptez sur notre soumission aux loix, sur notre amour pour vous.

Déjà, comme membres de la société populaire de Clermont, nous avons juré de ne jamais nous séparer de vous; nous avons frémi d'horreur à la lecture du récit des crimes combinés de gens qui ont abusé de la confiance du peuple, comme administrateurs, nous répétons ce serment et nous vouons haine implacable aux tirans.

CHARVONNAZ (*présid.*), MAUSSIN, HACHETTE, ROULHON, MUROL, BARTHELEMY aîné, E. BOTE, CHRESSON, MONESTIER (*agent nat.*).

g

[Le c. de surveillance du distr. de Clermont-Ferrand à la Conv.; Clermont, 14 therm. II] (2)

Représentans du peuple,

Encore une fois la patrie est sauvée. Votre vigilance vient de découvrir une conspiration d'autant plus dangereuse qu'elle étoit formée pour ainsi dire par les mains du patriotisme.

Des hypocrites, des monstres avoient usurpé la confiance publique pour la trahir; sous le manteau du patriotisme, ils cachoient le poignard qu'ils vouloient enfoncer dans le sein de la patrie; sous le masque de la vertu, ils cherchoient à nous corrompre, ô crime ! ô vengeance !

Grâce à votre énergie, à votre courage, ils ne sont plus. La foudre nationale a grondé; le glaive des loix a frappé leurs têtes criminelles. Ils ne souillent plus le sol de la liberté.

Recevés nos félicitations, braves représentants, sur votre courageux dévouement à la patrie, sur la fermeté avec laquelle vous avez anéantis les traîtres. C'est un nouveau triomphe pour la

(1) C 315, pl. 1 261, p. 30.

(2) C 312, pl. 1 243, p. 37.

(1) C 312, pl. 1 243, p. 38.

(2) C 312, pl. 1 243, p. 39.